

LES PRONOMS DE L'AGNI :

UNE ETUDE SYNTAXIQUE FONDÉE SUR LE LIAGE

KOUAME Yao Emmanuel

Université de Cocody (Côte d'Ivoire).

Résumé :

Cette description atteste que les pronoms en agni posent un problème de syntaxe, analysé sous l'angle modulaire : le liage.

Les catégories vides qui découlent de cette étude sont au nombre de trois.

Ce sont : la trace (celle obtenue par focalisation des constituants) ; le pronom nul pro et le pronom vide PRO. La trace est une anaphore à longue distance. Elle est liée dans sa catégorie gouvernante qui est toute la phrase.

PRO et pro sont des pronoms. Ils sont libres dans leur catégorie gouvernante.

Mots-clés : Agni, liage, vide, trace, focalisation, pronom, anaphore

Summary:

This description confirms that the pronouns in Agni is a problem of syntax analysis in modular binding terms.

Empty categories that result from this study are three in number.

These are: the trace (that obtained by focusing the constituents), the null pronoun pro and empty pronoun PRO. The trace is an anaphor long distance. It is bound in its governing category is the entire sentence.

PRO and pro are pronouns. They are free in their governing category.

Key words: Agni, binding, empty, trace, focusing, pronoun, anaphor

0-INTRODUCTION : LES PRINCIPES ET PARAMETRES

Sept modules sont contenus dans les Principes et Paramètres, ce sont la théorie X-barre, la thêta- théorie, la théorie du cas, la théorie du liage, la théorie des barrières ou des bornes ou encore des frontières, la théorie du contrôle et la théorie de gouvernement. Ce sont donc ces théories qui constituent les Principes et Paramètres de la Grammaire Générative. Celle sur laquelle s'appuie notre étude est la théorie du liage.

0-1. La Théorie du Liage

La théorie du liage rend compte des relations structurales entre les NP arguments et leurs antécédents dans la phrase ; parmi ces NP nous avons les anaphores (les pronoms réfléchis et réciproques dans la grammaire traditionnelle). Selon cette théorie les anaphores sont soumises à une coréférence obligatoire dans un domaine syntaxique défini appelé **catégorie gouvernante**. Les anaphores doivent donc avoir leur antécédent dans leur catégorie gouvernante pour être interprétables selon le principe A du liage, qui dit qu'une anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante.

Quant aux pronoms (les pronominaux c'est-à-dire les pronoms personnels), ils sont libres de toute coréférence dans leur catégorie gouvernante d'après le principe B du liage. Il existe aussi des Expressions Référentielles qui sont des mots ou groupes de mots sémantiquement autonomes, elles sont soumises au principe C du liage qui stipule que l'expression R est libre partout. Ces principes respectifs se vérifient dans les exemples suivants :

- (1) La maman_i se_i coiffe.
- (2) Awa_i est sale, la maman la_i nettoie.
- (3) La maman_i coiffe Awa_j.

La phrase (1) comporte un NP anaphore *se* qui obéit au principe A du liage, car cette anaphore est liée à un antécédent dans sa catégorie gouvernante ; la phrase 2 comporte un pronom *la* qui obéit au principe B du liage ; ici l'antécédent de *la* (le nom avec lequel il est coïncidé se trouve en dehors de sa catégorie gouvernante de laquelle le domaine syntaxique de l'antécédent est séparé par une pause, ici, à l'écrit par une virgule). Quant à la phrase 3 elle comporte deux Expressions Référentielles (ou Expressions – R) « la maman » qui obéit au principe C du liage ; on constate, en effet, que ces deux NP sont disjoints (par le biais des deux indices distincts *i* et *j*).

La catégorie gouvernante ou (CG) d'une anaphore ou d'un pronom X se définit comme la plus petite catégorie syntaxique Y contenant X, son gouverneur et un sujet. Outre le sujet nominal, le sujet pronominal désigne soit un possessif (dans ce cas la CG est NP), soit le PRO des propositions infinitives ou gérondives c'est-à-dire à temps non fini (dans ce cas la CG est la proposition infinitive ou gérondive) soit encore l'accord (agreement «Agr») des propositions à temps fini.

La théorie du liage se fonde sur trois principes selon les différents

NP arguments qui entrent en ligne de compte dans cette théorie. Ainsi nous avons :

Principe A : Une anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante

Principe B : Un pronom est libre dans sa catégorie gouvernante

Principe C : Une Expression Référentielle est libre

Le pronom dans cette théorie désigne le pronom (sujet ou objet) ou tout autre pronom complément qui se comporte comme tel. Les pronoms réfléchi et réciproque sont exclus,

car eux sont désignés par le terme Anaphore. L'Expression Référentielle, en ce qui la concerne, désigne tout substantif qui a pour particularité de tirer son référent de la réalité extralinguistique de l'univers du discours. Les NP qui obéissent au principe A du liage ont les traits [+ Anaphore, - pronom]. Ceux qui obéissent au principe B du liage ont les traits [- Anaphore + pronom], et ceux qui obéissent au principe C du liage ont les traits [- Anaphore - pronom].

0.2. Les NP Arguments et le Liage

Les arguments sont des syntagmes qui évoquent des êtres qui ont des propriétés ou qui impliquent une relation. Ils sont en général associés au verbe mais ils peuvent être aussi associés aux adjectifs et aux noms.

Les NP qui entrent dans le cadre de la théorie du liage sont ceux qui sont en position argument.

Exemples : (i) l'enfant mange le pain
(ii) l'oiseau chante le matin

Dans la phrase (i) « L'enfant » est argument externe du verbe « mange » et « le pain » est argument interne. Mais dans la phrase (ii) « L'oiseau » est l'argument externe du verbe « chante » tandis que « le matin » n'est pas en position Argument car il peut être déplacé et on aura alors la structure en (iii) ci-dessous :

(iii) Le matin l'oiseau chante.

Ici il s'agit des noms ou groupe nominal (Expression R) ou des pronoms. Les NP Arguments peuvent être aussi des anaphores qui ne sont rien d'autres que les pronoms réfléchi ou réciproque. C'est ce qu'atteste la phrase (iv) suivante :

(iv) Le matin, elle se coiffe.

Dans cette phrase « se » est en position Argument et est prit en compte dans la théorie du liage. Ces NP Arguments que nous venons de présenter sont dits catégories pleines ou (lexicales)

La théorie du liage tient compte aussi des constituants qui sont dits catégories vides parce que n'ayant pas de contenu phonique. Cela pour satisfaire le Principe de Projection : toute information de niveau lexical doit être syntaxiquement représentée et son corollaire le Principe de projection étendue qui stipule que toute phrase doit avoir un sujet. Ces catégories vides sont issues de NP déplacés (qui laissent une trace dans leur site originel), ou engendrées in situ (par application d'hypothèse) ; ce sont les traces (notées t), le sujet vide PRO et le pronom nul pro.

I. LES EXPRESSIONS REFERENTIELLES EN AGNI

Nous choisirons de commencer par les Expressions Référentielles (ou Expressions R). Cela nous permettra d'évoluer progressivement vers la notion du liage. Les Expressions Référentielles sont soumises au principe C du liage qui atteste qu' « une Expression Référentielle est libre ».

Dans cette analyse des Expressions Référentielles ou (l'Expression R), nous nous intéresserons aux nominaux et aux mots interrogatifs qui sont aussi appelés mots- Wh.

1.1 .Le NP nominal

Considérons les phrases suivantes. (4) par exemple présente un pronom et une Expression Référentielle. Ici l'Expression Référentielle occupe la position finale :

(4). ô buka kwasi

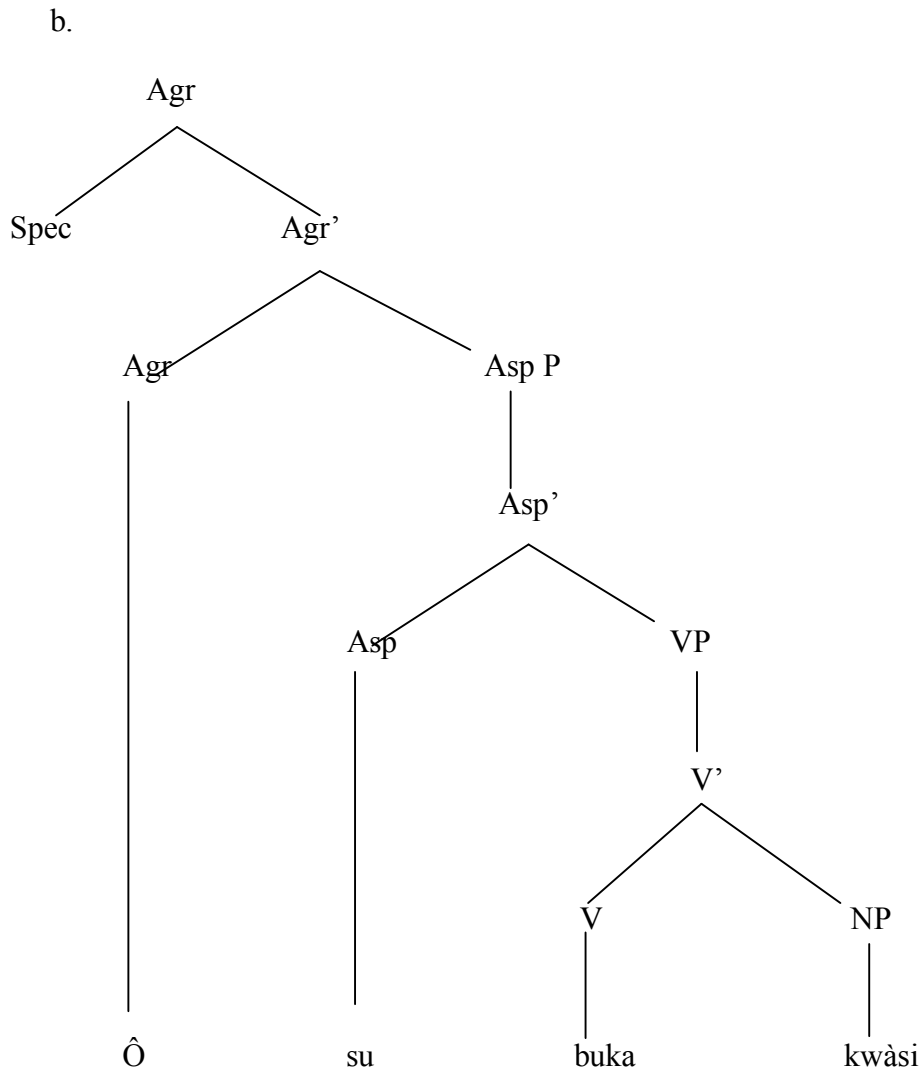
3sg suj / progr+aider / kouassi

Il aide kouassi.

- (5).kwàsi su ka ndè kèlé kwàku
 Kouassi / progr+parler / affaire/monter/kouakou
 Kouassi parle à kouakou.
- (6). Kwàsi su ka kwàku i wu ndè
 Kouassi /progr+parler/ kouakou / gen+ corp/ affaire
 Kouassi parle de kouakou.
- (7).bjan bô èlèkà i ndè ô ti mè si
 Monsieur / qui /2sgbo/parler/poss/affaire/3sg/être/ mon /père
 Le monsieur de qui tu parles est mon père.
- (8). mi ni i àwusua nl wà il
 Ma /mère/ son/ nerveux/ là / venir +progr /
 Le neveu de ma mère est venu.

Mais cette position finale qu'occupe l'Expression Référentielle ne lui enlève en rien son caractère autonome dans son interprétation. En effet, en (4) , [kwàsi] est interprétable. Il n'a pas besoin d'antécédent car il tire son référent directement de l'univers du discours. Les deux NP que nous avons dans cette phrase sont le pronom personnel sujet [ô] et [kwàsi]. Cela signifie que [kwàsi] devrait être coïncidé à un NP quelconque dans la phrase, ce sera le pronom. Or, une telle coindexation rendrait la structure agrammaticale et sémantiquement nulle (cf. (9a) ci-dessous).

- (9).a.*ô_i su buka kwàsi_i
 3sg suj/ progr +aider / kouassi
 Il aide kouassi



Nous remarquons que la position Agr ici est occupée par le pronom \hat{o} ; mais $[\hat{o}]$ n'est pour autant pas l'antécédent de $[\text{kwàsi}]$. $[\hat{o}]$ et $[\text{kwàsi}]$ ne sont pas liés . $[\hat{o}]$ reçoit le thème-rôle agent du verbe, tandis que $[\text{kwàsi}]$ reçoit celui de bénéficiaire du même verbe.

Dans la phrase en (10) suivante, les deux Expressions R, kwàsi et kwàku ne sont pas coïncidées , elles sont disjointes (cf.les indices i et j).

(10)- kwàsi_i su bôkà kwàku_j

En clair, pour que $[\text{kwàsi}]$ soit antécédent de $[\text{kwàku}]$, il faudrait que $[\text{kwàku}]$ et $[\text{kwàsi}]$ renvoient à la même personne ; or si c'était le cas on ferait appel à une anaphore comme l'indique l'énoncé que voici :

Kwàsi_i su bukà i wu;
kouassi(s') aide lui même.

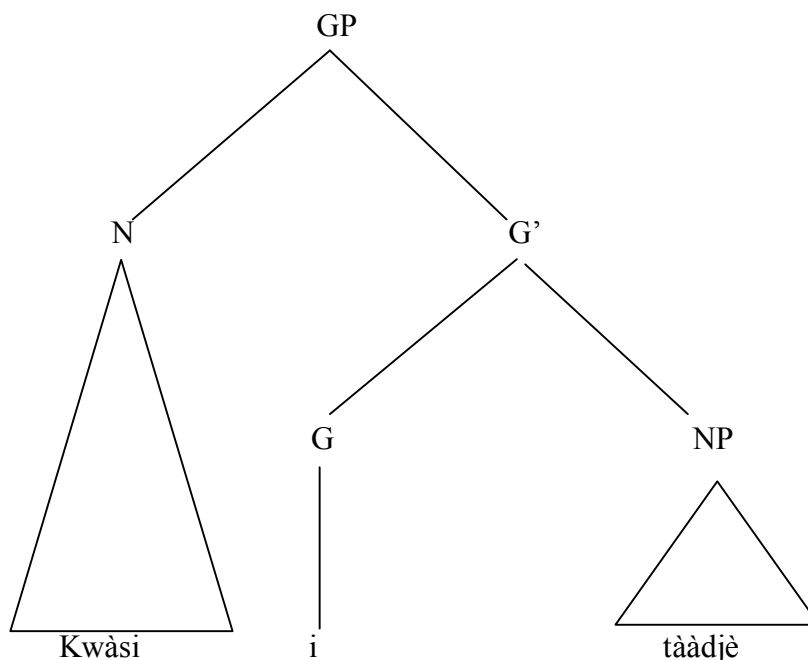
Considérons la phrase suivante :

Kwàsi i tàadjè

Kouassi /son /habit/

L'habit de kouassi.

L'arbre syntagmatique de ce syntagme se présente comme suit :



Cet arbre montre que [i] est la tête du syntagme donc C-commande et thêta-Gouverne [tààdjè]. Il lui assigne le rôle sémantique “ thème ”. coïncider les deux Expressions Référentielles reviendrait à dire que [kwàsi] est l'antécédent de [tààdjè]. Cela rendrait cette structure agrammaticale comme l'indique la phrase ci-dessous :

*Kwàsi_i i tààdjè_i

L'habit de kouassi

En somme, [tààdjè] est le complément du NP kwàsi. Alors cette Expression Référentielle n'a pas besoin d'un quelconque antécédent pour avoir un contenu sémantique .

Nous pouvons dire que les Expressions Référentielles en agni sont autonomes. Elles n'ont pas besoin d'antécédent pour être interprétables. Elles obéissent donc au principe C du liage qui énonce que « l'Expression Référentielle est libre ».

1.2. Le mot interrogatif

Le mot interrogatif en agni peut se placer en début de phrase comme en fin de phrase. Selon sa position (en début ou en fin de phrase) on peut avoir deux phrases syntaxiquement différentes, mais ayant la même interprétation sémantique.

Soit les phrases suivantes :

- (11) . ja wun nzu
 3sg/ voir/ quoi
 Il a vu quoi ?

(12). nzu jiè ja wu i on
 quoi/ compl/ 3sg/ voir/ occ/
 “ Qu’est-ce qu’il a vu ? ”

(13). è è kô ni
 2sg/ progr/ aller/ où/
 Tu vas où ?

(14).ni (jié) è è kon
 où /Comp/ 2sg / prog/ aller
 où vas-tu ?

On constate que cette différence de position du mot interrogatif ne change en rien le sens des phrases même si la structure connaît une modification.

Dans ces phrases [nzú] et [ni] reçoivent le thème-rôle thème et ils n’ont besoin d’aucun antécédent pour être interprétables. Ici il est clair que les mots interrogatifs sont libres de toute coindexation. Ce sont donc des Expressions R.

Nous pouvons également pousser notre analyse avec un autre mot interrogatif.

(15). wàn jiè- ô bà à jà_i
 Qui / compl/3sg/ futur/ venir/vendredi
 Qui viendra le vendredi ?

Quand bien même cette structure est acceptée et interprétable dans la langue, il serait maladroit d’analyser [wàn] comme antécédent de [jà]

(16) .wan_i jiè ô bà à jà_i

II- LES PRONOMS DE L’AGNI

Rappelons avant toute chose le principe qui régit le fonctionnement structural des pronoms dans la phrase, il s’agit du principe B du liage qui stipule qu’ « un pronom est libre dans sa catégorie gouvernante ».

Notre analyse ici porte sur les pronoms personnels sujet ou objet, les pronoms génitifs et les pronoms démonstratifs.

2.1 Les Pronoms Personnels

Considérer les pronoms objet et sujet dans la phrases suivantes :

(17) *è_i è bukà i_i
 3sg/prog/aider /3sg
 «Il l’aide»

(18) *è_i è bukà bè_i
 2sg/prog/aider/3pl obj/
 Vous les aidez

Dans ces phrases, on constate que la coindexation entre le pronom objet et le pronom sujet est rejetée. Cela sous-entend que le pronom sujet ne peut être antécédent de l’objet. Dans ce cas , le sujet et l’objet doivent être disjoints. C’est pourquoi les indices sont différents (Cf. (19) (20)).

(19) ô_i ô buka i_j
 /3sg/prog/aider/3sg obj/
 Il l'aide

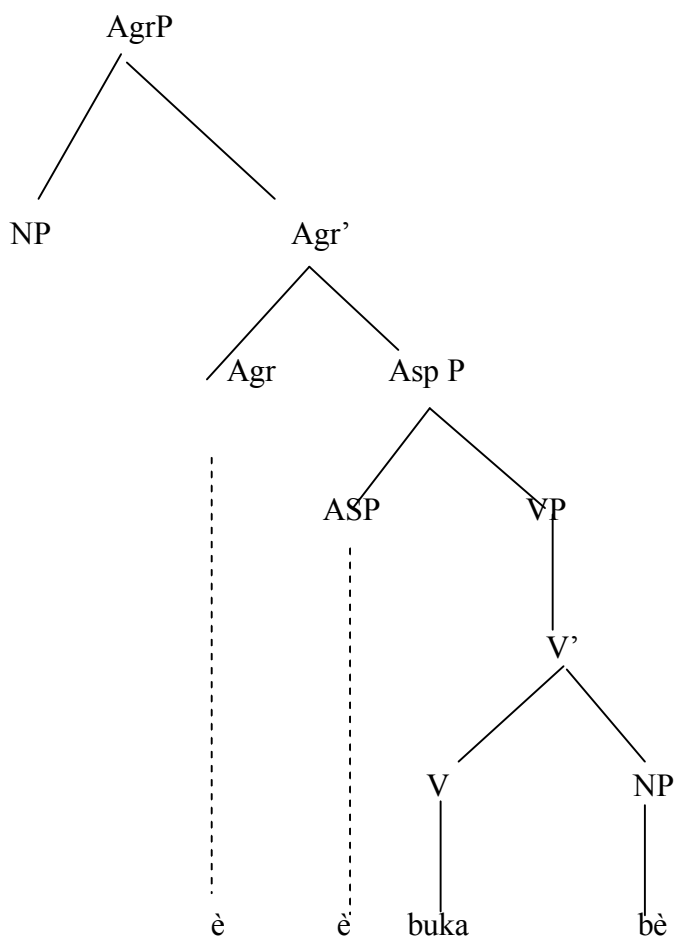
(20) è_i è buka bè_j
 2sg/prog/aider/3pl obj
 Vous les aidez

On voit clairement que dans ces phrases, ni le pronom sujet, ni le pronom objet n'a un antécédent. Ils sont ici libres. Elargissons donc notre analyse.

(21). *Kwàsi_i nè bukà i_j
 Kouassi/prog/aider/3sg obj
 Kouassi l'aide.

(22). *bàtumà_i nè njan bin_i
 Enfant /prog/ regarder /spl
 L'enfant les regarde.

Contrairement à la coindexation rejetée en (21) et (22), celle en (19) et (20) est acceptée car elle est disjointe : [Kwàsi] et [i] d'une part et [bàtumà] et [bè] de l'autre se trouvent dans la même catégorie gouvernante et ils sont coïncidés, il y a donc violation du principe B du liage ; d'où le rejet des structures dans lesquelles ils entrent. En (19) et (20) les constituants coïncidés ne figurent pas dans la même catégorie gouvernante ; il n'y a donc pas de violation du principe B du liage.



Cet arbre montre syntaxiquement que le gouverneur du pronom est l’Agr, c’est –à-dire le pronom. Observons que la tête Agr possède le trait [+ nominatif].

En agni, il peut arriver que le pronom personnel ait un antécédent ; seulement il faut que cet antécédent soit en dehors de sa catégorie gouvernante.

(23) kwasi_i nè djidjô ; ô_i su buka kwàku_j
 Kouassi/ prog+parler/3sg/ prog + aider/kouakou
 Kouassi parle ; il aide Kouakou.

(23) jè kulô bàbà_j jè lè buka i_j
 1 pl/aimer/papa, nous+prog+aider/3sg obj
 Nous aimons /papa, nous l’aidons.

Les antécédents de[ô], [jè], [i], sont bien hors de leur catégorie gouvernante. Il est donc évident que ces pronoms personnels sont effectivement libres dans leur catégorie gouvernante.

2.2. Les pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs de l’agni sont les morphèmes[môm] “ce”, [èjika] “celui-ci”, [èjimôm] “ceci” ,[èjika], “celle-là”,[èjikamon] “celles-ci”, “ceux-ci”,

(25) èjika mi djô
 ceci/3sg/est
 Ceci est à moi

(26) mô ô ha nl o ti èna wè è
 Ce/ 3sg/dire/af/être/vérité/
 Ce qu’il a dit est la vérité.

(27) i mà mô nu èjikà jìè ô kulô i
 Ses/ enfants/Def+pl/plus/dans/celui-ci/que/3sg/aimer/
 Parmi ses enfants c’est celui-ci qu’il aime.

(28) Ja_i fà èjika_j
 3sg/prendre/ceci
 Il prend ceci.

(29) èji mô ti mi djin
 Ceci/def+pl/être/1sg/chose
 Ceux-ci sont à moi.

[môm] ne se place qu’en début de syntagme, on le perçoit bien en (28). En (29), on le perçoit à l’intérieur de l’énoncé. Mais toujours est -il que là aussi [môm] est en début de syntagme car [i mà] peut être omis et on aurait :

(30) mô o kulo i mà mô nu èji ka ô
 Celui/3sg/aime/dans/enfant/plus/dans/
 Celui qu’il aime parmi ses enfants c’est celui-là

[Ejika] et [èjika mon] se placent, quant à eux, tant en début qu’en fin de syntagme. Ces pronoms démonstratifs, dans ces différentes structures, qu’ils soient en début ou en fin de syntagme, sont interprétables sans recours à un quelconque antécédent. Cependant, ils ne sont

pas des Expressions Référentielles. En effet, ces pronoms peuvent avoir un antécédent, mais ce dernier ne se trouve pas dans la catégorie gouvernante du pronom.

- (31) taadjè jika ô ti wô djè
 Habit/ceci/3sg/être/pour/toi/
 Cet habit est à toi.

“èjika” permet de désigner “tààdjè”, c’est un déterminant, un déictique. On peut donc préciser que c’est un démonstratif.

2.3. Les pronoms génitifs

Prenons les phrases qui suivent. Il apparaît que le pronom génitif en agni est morphologiquement identique au pronom sujet :

- (32) ja kpu mi tani
 3sg/ laver+ acc+3sg/ obj/pagne
 Elle a lavé mon pagne.

- (33) bà fâ wô sika
 3pl/prendre+acc/2 sg+gen/argent
 Ils ont pris ton argent.

- (34) jè bà to i toombi
 1pl/fut/acheter/ lui/ voiture
 Nous allons acheter sa voiture.

- (35)mi i kô èmô ébolo na nu
 1sg /pro/aller/2pl/champ/def/dans
 Je vais dans votre champ.

- (36) jè ni; à fè jè bà to i; tomobi
 1pl/mer/être/fatiguer,/1pl/fut/acheter/ sa voiture
 Notre mère est fatiguée, nous allons acheter sa voiture.

Du fait que les indices portés par [ni] et [i] sont les mêmes (cf (36)) ; alors le premier est l’antécédent du second. Pourtant nous voyons que cet antécédent est loin d’être dans la Catégorie Gouvernante de [i]. En effet, la Catégorie Gouvernante de [i] est la phrase **jè bà to i; tomobi**. Cet antécédent doit se trouver hors de sa Catégorie Gouvernante. Cela signifie que le pronom génitif de l’agni est libre dans sa Catégorie Gouvernante. Il obéit donc au principe B du liage.

Il est essentiel de dire que les pronoms personnels, démonstratifs ou génitifs en agni peuvent avoir un antécédent. Toutefois, cet antécédent doit se trouver en dehors de sa Catégorie Gouvernante ; sinon la structure est rejetée. Le pronom doit être libre dans sa Catégorie Gouvernante pour que la structure soit grammaticale. Cela obéit au principe B du liage qui stipule que « le pronom est libre dans sa Catégorie Gouvernante »

III. LES ANAPHORES

Pour vérifier l’application du principe A du liage , nous verrons comment se comportent les anaphores de l’agni.

3.1. Les anaphores de l'agni

Les anaphores de l'agni sont en fait une composition de deux morphèmes qui ne sont rien d'autres que le pronom génitif suivi d'un autre morphème qui se traduit par « corps » ou par « même ». On peut alors rendre cette composition par X+corps (cf. Mel, 1994). Dans tous les cas, X porte les traits de personne et de nombre.

Considérons les phrases :

(37) mi, kulo [mi non]
1G/aimer/1SG GEN +corps
je t'aime

(38) è kulo [ènon]
2SG/aimer/2SG GEN+corps
tu t'aimes

(39) okulo [i non]
3SG/aimer/3SG+corps
Il s'aime

(40) jè kulo [jè non]
1PL/aimer/1PLGEN+corps
Nous nous aimons

Comme ces phrases nous le montrent clairement, les X portent les mêmes traits de personne et de nombre que les pronoms sujets de la phrase.

Ainsi, les pronoms réfléchis et réciproques sont :

[miwon] "moi-même", [èwon] "toi-même", [jèwon] "elle-même" "lui-même", [jèwon] "nous-mêmes", [bè won] "vous-mêmes".

Quel que soit le verbe avec lequel nous aurions remplacé le verbe "aimer" la phrase reste grammaticalement acceptable.

Exemples:

(41) mi buka mi non
1SG/aider/1SG GEN/corps
Je m'aide

(42) bè è buka bè non
2PL/aider /2PL GEN/corps
Vous vous aidez

3.2. L'anaphore et le sujet

Hormis le verbe qui a changé, nous avons la même structure grammaticale avec les mêmes interprétations. Mais une mauvaise combinaison de l'anaphore avec le sujet rend cette dernière et toute la phrase non interprétables.

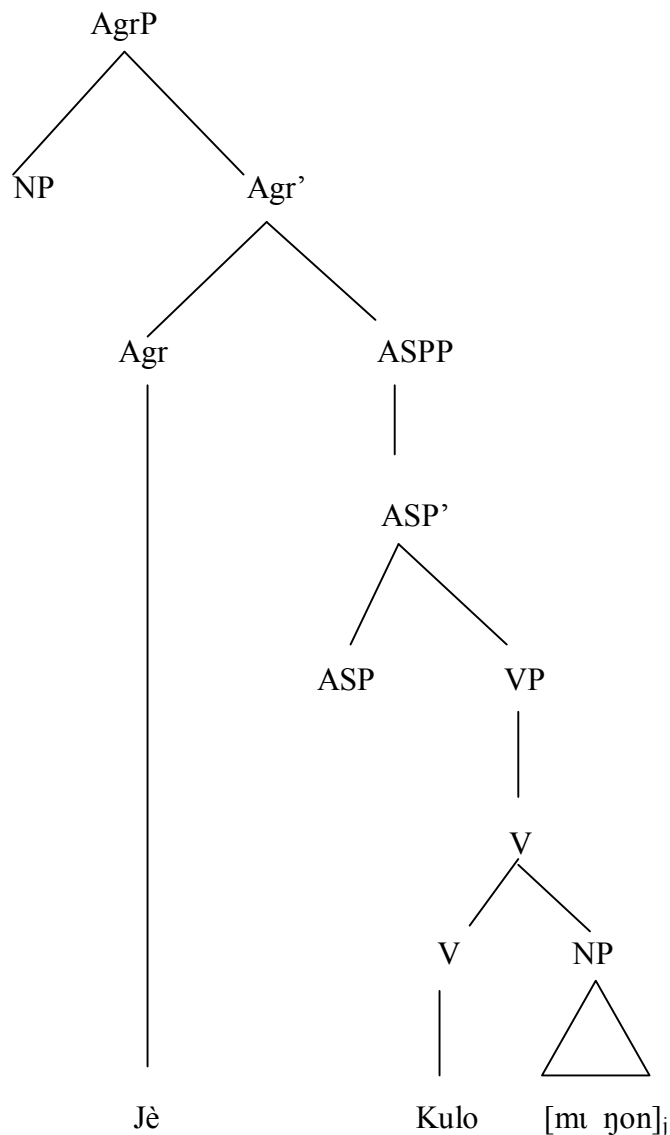
L'anaphore ne doit pas avoir des traits de personne et de nombre différents de ceux du sujet. En fait, l'anaphore comprend aussi le pronom génitif qui porte les traits de personne et de nombre.

Soit la phrase suivante. Cette phrase n'est pas acceptable, elle n'est pas sémantiquement correcte. Le sujet et l'anaphore n'ont pas le même trait de nombre et de personne :

(43) jè buka mi won
 1PL+aider+1SG+corps
 *Nous m'aidons

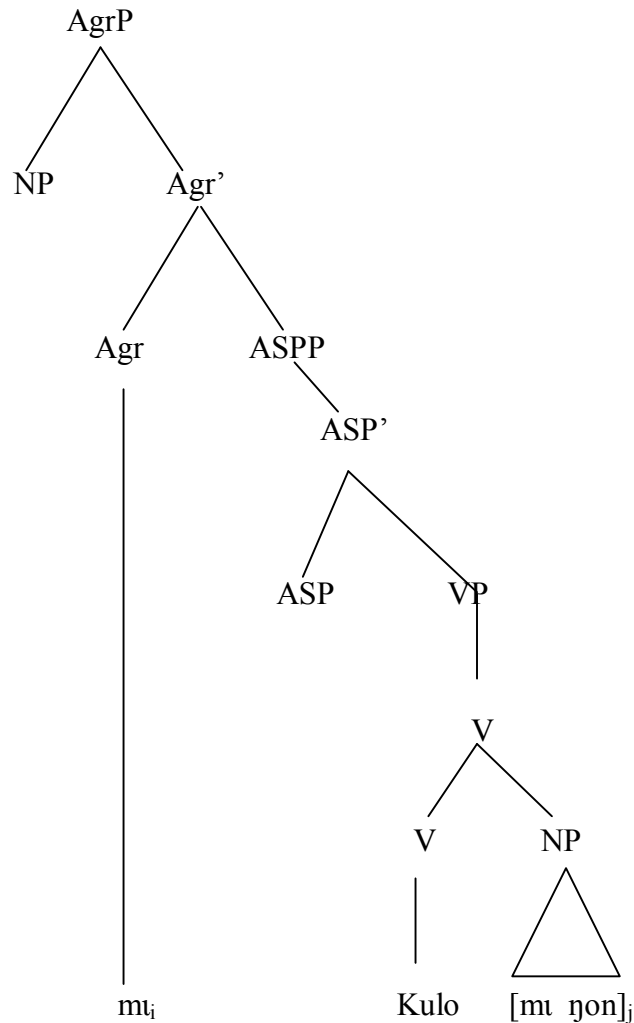
Ainsi, l'anaphore ne saurait être interprétable indépendamment du sujet. Le sujet, en effet, doit recevoir le thème-rôle agent du verbe et l'anaphore celui de bénéficiaire. (43) ne respecte pas le principe A du liage.

Considérons l'arbre de cette phrase



Ici nous voyons que l'anaphore n'est pas liée. Nous allons voir un autre exemple

(44) m_i kolo [mi ŋon]_i
 1SG/aimer/1SG/(corps)
 Je m'aime.



D'après cet arbre, le sujet [mi] est aussi gouverneur du NP[mi won]. Alors, cette anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante. Cela se conforme au principe A du liage qui stipule que l'anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante.

IV. LES CATEGORIES VIDES DE L'AGNI

Les catégories vides étant concernées par la théorie du liage, nous allons vérifier si elles existent en agni. Les catégories vides sont constituées des traces, du pronom nul pro, et du pronom vide PRO.

4.1. Les catégories vides issues de déplacement de constituants : les traces

Certains constituants entraînent un mouvement des NP qui se déplacent de leur site originel vers un autre. Nous traiterons donc des deux types de déplacement en agni dans les phrases avec verbe et dans les phrases avec les mots-Wh.

Soit les énoncés suivants. Dans ces phrases, nous remarquons que [kofi], [èluè], [kwàku] qui étaient en position finale se déplacent en position initiale.

En se déplaçant, ils laissent in situ une trace. Le déplacement d'un constituant de la phrase en tête d'énoncé engendre, de fait, une unité syntaxique ayant pour tête un

complémenteur. Ce constituant ainsi obtenu est un syntagme complétif que nous désignons par CP :

- (45) àdù à buka kofi
 Adu/progr/aider/kofi
 Adou aide kofi
- (46) kofi j è adu ne buka
 Kofi /compl/Adu/prog/aide
 C'est kofi que Adou aide
- (47) kofi ne di èluè
 Kofi/prog/manger /igname
 Kofi mange de l'igname.
- (48) èluè jè kofi lè dion
 Iiname/ compl/ kofi /prog/ manger
 C'est de l'igname que kofi mange
- (49) kwàsi nè kà kwàku djè
 Kwasi/ pro /parler / kouakou /affaire
 Kouassi parle de kouakou.
- (50) kwàku djòlè jè kwàsi né kà
 Kuaku affaire/compl/kouassi /prog/ parler
 C'est de kouakou que kouassi parle.

Le Complémenteur est la tête fonctionnelle de CP. Comme nous l'avons dit, le constituant déplacé laisse une trace in situ. La trace est une catégorie vide qui doit être proprement gouvernée. Certaines reformulations ou reconstructions phrastiques entraînent un mouvement de NP qui se déplace de leur site originel vers un autre.

4.2. Dans les phrases à mot –Wh

Considérons les phrases ci-dessous. Dans ces exemples, lorsqu'on passe des phrases (51),(53),(55) aux phrases (52),(54) et (56), on se rend compte que le NP qui permet de poser la question passe à la position initiale :

- (51) –o wu ni nzu
 Sg/voir/Acc/quoi
 Il a vu quoi ?
- (52) nzu_i jìè o wu ni t_i
 Quoi / compl/3sg/voir
 Qu'est qu'il a vu ?
- (53) ô ko ni
 3sg /aller /où
 Il va où ?
- (54) ni_i jìè ô kô [t]_i
 Où/compl/3sg/aller/acc
 Où est-ce qu'il va ?

(55) ô ka wa djulè
3sg/parler/qui/affaire
Il parle de qui ?

(56) wa julè_ijiè ô ka ni [t]_i
Qui/affaire/compl/3sg/parler/acc
De qui parle-t-il ?

Dans ce déplacement, le NP laisse une trace sur son site originel comme on peut le remarquer dans les structures (52), (54) et (56).

Le déplacement du mot-Wh fait apparaître un complémenteur qui ne peut être omis.

L'omission de ce complémenteur [jiè] rend la phrase agrammaticale (cf.(57)) :

(57)* ni ô kô ô [t]
Ou/3sg/aller/acc
Où est-ce qu'il va ?

Dans cette phrase, malgré le déplacement, du NP [ni] et la trace qui est marquée, le complémenteur est absent. Ce qui fait que la phrase n'est pas interprétable, elle n'est pas sémantiquement et grammaticalement acceptée. Ce constituant [jiè] (complémenteur) nous fait reconnaître ici des phrases qu'on pourrait qualifier de clivées : résultat d'une focalisation. On peut donc dire que [jiè] est l'identificateur mais en même temps, c'est un complémenteur qui rend légitime le déplacement et relie le NP au reste de la phrase. Ce NP déplacé est le mot-Wh. Sur son site originel, il était l'argument interne du verbe de la phrase. Mais après le déplacement, il n'est plus en position argument. Par exemple, dans la phrase (54) : [ô] est l'argument externe du verbe [kô] et la trace [t] reçoit donc le cas nominatif de lui-même et [t] reçoit le cas accusatif du verbe ; [ni] ne reçoit aucun cas puisque qu'il n'est pas en position argument. Pourtant, la coindexation de la trace avec son antécédent (le mot-Wh) n'est pas refusée. C'est ce qu'affirme BOGNY (2005) lorsqu'il dit : « In kwa languages, the focalised constituent is placed in [spec, comp]. It moves to this position . When it is a Complement, we notice that it leaves a trace(in its previous position) with which it is coindexed». Cela pourrait se traduire par ce qui suit : « Dans les langues kwa, le constituant focalisé est placé en [Spec, Comp] .Il quitte cette position. Quand c'est un complément, nous notons qu'il laisse une trace (dans sa position précédente) avec laquelle il est coïndicé »¹.

La trace du constituant déplacé doit être proprement gouvernée par son antécédent (le constituant déplacé) elle est alors liée à longue distance.

C'est une anaphore dont la catégorie gouvernante s'étend à toute la phrase.

4.3 Le pronom nul : pro

Le pronom nul ne s'aperçoit pas facilement au niveau du pronom sujet dans cette langue. Nous nous rendons compte qu'en (60) le pronom sujet est repris devant chaque verbe de la série verbale :

(58) akasi tuli bèdè pro swa li ahu
Akissi /déterrer + Acc/manioc/pro-drop/charger+Acc/Ahou
Akissi a déraciné du manioc pour le faire porter à Ahou.

(59) kofi sili èdjwê pro tuntunli pro lili atunku
Kofi /attraper+Acc/poisson/braiser+Acc/manger+Acc/atoukpou.
Kofi a attrapé du poisson, il l'a braisé, et l'a mangé avec de l'atoukpou.

(60) ôfili èdjwê ô tuntunlin pro lili àtunku

3sg /attraper+Acc/poisson/3sg/braiser+Acc/3sg/manger+Acc/atoukpou
 Il a attrapé du poisson, il l'a braisé, et l'a mangé avec de l'atoukpou.

Cependant quand le sujet est un nominal (cf.(58) et (59)), il ne se réalise qu'une seule fois (devant le premier verbe). Là où le pronom n'est pas réalisé dans les deux premières structures on postule l'existence d'un pronom nul (Bogny, 2008).

4.4. Le pronom vide : PRO

En agni, on ne perçoit pas facilement la présence du [PRO]. Car pour vérifier son existence, il faut avoir une phrase non conjuguée ; c'est le sujet vide du verbe non conjugué :

(61)-papa kulo èdjuman lilè
 Papa aimer travailler/faire
 Papa aime travailler.

(62) alijè lilè ti kpà
 Nourriture/manger/être/bien
 Manger est bien.

Notons ici que [èdjuman lilè] qui signifie « le fait de travailler » est pris comme un verbe à l'infinitif et pour sujet réel « papa » comme [kulo] « aimer ». Mais du fait que [èdjumanlilè] n'est pas conjugué, nous postulons un sujet vide comme son sujet syntaxique. Ce sujet vide n'est pas apparent qui est [PRO] y est lié dans sa catégorie gouvernante.

Exemple :

(63) bātuman si djidjô
 Enfant/savoir/parler
 L'enfant sait parler

Ici nous croyons que [PRO] est lié dans sa catégorie gouvernante. Nous pouvons aussi avoir des [PRO] qui se comportent à la fois comme des anaphores et comme des pronoms, c'est-à-dire qu'ils peuvent être liés ou libres.

¹Bogny, Yapo J., 2005a, "kwa disllbic Verbs :An approach though Focus

CONCLUSION

Nous venons d'étudier l'effectivité du liage en agni. Cette théorie énoncée par le linguiste générativiste Noam Chomsky a été la base de notre description. Toutefois, l'objet de notre étude n'est pas d'adapter le comportement des pronoms de cette langue à la théorie. Nous nous sommes plutôt fixé pour objectif de chercher à comprendre le fonctionnement des NP arguments dans les structures phrastiques. Le but d'une analyse linguistique qui est avant tout scientifique est de laisser parler la langue pour comprendre son fonctionnement ; nous pensons avoir procédé ainsi. Dans les résultats obtenus, il faut noter deux types de catégories nominales : les catégories lexicales et les catégories vides. Au titre des catégories lexicales, nous avons les Expressions Référentielles, les pronoms et les anaphores phonétiquement réalisés.

En agni les Expressions Référentielles tirent leur référence de l'univers du discours. Elles n'ont donc pas recours à un quelconque antécédent pour être interprétables dans une phrase. Leur fonctionnement obéit donc au principe C du liage qui stipule que : « Une Expression Référentielle est libre ». Il faut souligner qu'au nombre de ces Expressions Référentielles nous avons les noms ou groupes nominaux et les mots interrogatifs. Ces deux types de NP arguments ont les traits [- Prenom, - Anaphore] du fait de leur fonctionnement, c'est -à-dire qu'ils ne sont ni anaphores ni pronoms.

Pour ce qui est des pronoms, nous en retenons trois types qui sont : les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les pronoms génitifs.

Les anaphores quant à elles sont sémantiquement essentielles en agni, on peut les formuler comme suit : X + corps. X est le pronom génitif qui porte les traits de personne et de nombre. L'interprétation de cette anaphore dépend obligatoirement d'un antécédent qui doit se trouver dans sa catégorie gouvernante comme le déclare le principe A du liage. Les traits de l'anaphore sont [- pronom, + anaphore].

BIBLIOGRAPHIE

Bogny Y. j, (1994), Syntaxe du Ngwla, langue kwa de Côte d'Ivoire,

Thèse de doctorat 3^{ème} cycle université de Cocody,
I L A , Abidjan.

_____ (, 2005) " La série verbale dans les langues kwa de Côte d'Ivoire : Typologie et contraintes" in studies in the languages of the volta basin 2, linguistic, department, university of Ghana , Legon, PP75-93.

_____ , (2005) " La reduplication des verbes monosyllabiques dans les langues kwa de Cote d'Ivoire “, in Journal of african languages and linguistics, vol, 26, n°1 Mouton de Gruyter, Berlin, New York pp 1-9.

Cardona, G. R,(1973), “phonologie Descriptive et comparaison Historique : Remarques sur les liens entre nzéma et agni” in Linguistique Annales de l'Université d'Abidjan,

Chomsky N.(1967), Structures syntaxiques, Ed. Seuil, Paris.

—————, 1981, Theorie du Gouvernement et du liage Conferences de
Prise, traduction de Lectures on Government and
Binding, par Pierre Pica, Ed du seuil, Paris.

Dagnac A. (2006) ‘‘ PRO, infinitives sujets et contrôle hétérogène’’ in Cahier de
Grammaire 30, université de Toulouse-le Mirail et ERSS
(UMR 5610) PP103-115.

Delafosse, M. (1904) Vocabulaire comparatif de plus de 60 langues ou
dialectes à la Côte d’ivoire, Perroux, Paris.

Delafosse, A, (1910) Essai de Manuel de la langue agni, Paris Pyne, pp..1971

Heageman, L. (1991) Introduction to government and Binding theory ,
Brasil, Blackwell, Cambridge University Press.

Kouamé Y.E. (2004) Morphologie nominale et verbale du n’zikpli
parler baoulé de la sous –préfecture de Didiévi,
these pour le doctorat unique, Université de Cocody.

Quaireau A. (1978) Essai d’interprétation des faits phonologiques de l’agni
(Moronou), thèse de doctorat du 3 cycle, Université de Nancy.

Retord G. (1969) ‘‘Les différents parlers agni et le baoulé ‘’
Actes de huitième congrès de la société de linguistique de
l’Afrique occidentale, vol. 1, PP299-310.

—————, (1972) ‘‘L’agni variété dialectale Sanwi : phonologie
analyse tomographique de documents ‘’
in Annales de l’Université d’Abidjan, Série H.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.